

Inscriptions grecques de Babylone.

Par **Bernard Haussoullier.**

Deux des trois textes inédits qui suivent ont été signalés dans un article, déjà ancien, des *Mélanges Perrot*, où je me suis efforcé de dresser la liste des inscriptions grecques provenant de l'Extrême-Orient grec¹). Je dirai plus loin les difficultés qui en ont retardé la publication, et j'y insisterai d'autant plus qu'elles subsistent encore et que je n'ai pas de solution décisive à proposer.

Du jour où ces trois textes ont été mis à ma disposition, je me suis promis de les publier dans les *Beiträge zur alten Geschichte*. Il faut en effet rendre à César ce qui appartient à César: or j'ai la conviction que deux de ces pierres au moins, les n^{os} 1 et 3, proviennent des fouilles que les Allemands ont entreprises à Babylone et qu'ils y poursuivent avec tant de persévérance²).

Entre temps les *Beiträge zur alten Geschichte* ont changé leur nom contre celui d'une Muse, *Klio*, mais le précieux recueil subsiste et aussi ma promesse: le moment est venu de la tenir³).

I.

N^o. 1. — A Paris, dans une collection particulière.

Tablette d'argile, brisée en deux morceaux qui se raccordent exactement. Complète à gauche, en partie dans le haut et en partie à droite, brisée dans le bas. Hauteur maxima: 0.177. Largeur: 0.22. Epaisseur: 0.035.

Petites lettres, hautes de 0.004 à 0.007, très nettement incisées, avec traces très visibles de couleur rouge. L'inscription est réglée à partir de la ligne 9.

1) *Mélanges Perrot*, Paris, 1903, p. 155 suiv.

2) Cf. *Revue de Philologie* XXV (1901), p. 40.

3) *Klio* sait-elle qu'elle a failli être devancée par *Iris*? Quand il s'agit en 1876 de nommer le Bulletin fondé par l'Institut de correspondance archéologique de l'École française d'Athènes, un Grec éminent, un historien du peuple grec, proposa le nom de la messagère de Zeus: la déesse dut céder devant le *Bulletin de correspondance hellénique*!

- Βα]σιλεύοντος [Μεγάλου Ἀρσάκου
 Ἐπιφανοῦς Φιλέλλη[ος, ἔτους ὡς ἡ πόλις ἄγει
 ΞΛ και Ρ, ὡς ὁ βασιλεὺς [κατὰ νόμον ἱερὸν
 ΒΞ, γυμνασιαρχοῦντος Πη[λ , οἶδε
 5. εἰσὶν οἱ νεμικηκότες ὄλωι τ[ῶι ἐναντιῶι,
 τεθέντων τῶν χρημάτων ὑπὸ Δι[ογένου τοῦ
 Ἀρτεμιδώρου, ὁ γενόμενος ταμ[ίας ἐν τῶι
 Β ° και Ρ ἔτει.
 Τ ῶ ν μ ἐ ν ἐφῆβ[ων · 1)
 10. Τόξωι Δίκαιος Διοδώρου·
 Ἀκοντίωι Ἀρτεμιδώρος Ἀνδρονείκου·
 Ὀπόλωι κοίλωι Καστυρίδης Κεφάλωνος·
 Θυρεῶι Δημήτριος Ἀθηνογένου·
 Δολίγωι Ἀριστείδης Ἀρτεμιδώρου·
 15. Σταδίωι Νικάνωρ Ἐρμολλάου·
 Τῶν δέ νέων · 2)
 Τόξωι Δίκαιος Νικοστράτου·
 Ἀκ[οντίωι] Ἡρακ[λ]έων Ἡρακλέωνος·
 ς Ἀπολλοδώρου·
 20. ο|γένου

Les trois premières lignes sont les seules dont la restitution présente des difficultés. Nous pouvons heureusement nous aider d'une inscription inédite conservée au Musée Britannique.

N. 2. — A Londres, au Musée Britannique, où la pierre porte la mention „Babylonia“.

Elle m'a été signalée par M. Seymour de Ricci, qui m'a gracieusement abandonné sa copie et son estampage pris en janvier 1902. Le regretté A. S. Murray m'a adressé en mars 1903 un estampage et un moulage excellents, auxquels il a joint la copie faite par feu Gustav Hirschfeld.

Petite pierre brisée de tous côtés sauf à la partie supérieure. Les dimensions, d'après le moulage, sont: Hauteur: 0.095. Largeur maxima: 0.127.

- Je lis: Βασιλεύον]τος Μεγάλου Ἀρσάκο[υ
 Ἐπιφανοῦ]ς Φιλέλληνος, ἔτου[ς
 Vac. ὡς ὁ βασιλεὺς . Γ
 ἱερὸν Α ° και Ρ
 5. Erasum Ξ
 Ρ

Il n'y a pas de doute, à la ligne 3, sur les mots: ὡς ὁ βασιλεὺς, qui sont les premiers, toute la partie antérieure de la ligne ayant été

1) Les lettres sont un peu plus grandes et espacées sur toute la longueur de la ligne.

2) Même observation que pour la ligne 9.

laissée en blanc. Après βασιλεύς, Hirschfeld, confirmé par Murray, note une lettre illisible et un Γ, Ricci: ΟΓ. Le gamma, qui pourrait être la moitié d'un pi, est certain. Pour la lettre qui précède, ce n'est certainement pas un omicron. Je distingue plutôt l'angle aigu d'un petit alpha, qui rappellerait par ses dimensions réduites l'alpha et le lambda du mot βασιλεύς dans la même ligne. La restitution: ὡς ὁ βασιλεύς ἄγ[ει] serait donc possible.

A la ligne 4, Hirschfeld et Murray notent une barre droite devant ερον. Ricci lit seulement, ρον. La lecture ερον n'est pas douteuse. Quant à la barre droite, je ne la distingue pas nettement; en tout cas elle serait trop rapprochée de l'épsilon pour faire partie d'un tau et il est plus probable qu'elle a représenté un iota. La lecture ἱερόν serait donc possible.

Il reste à compléter la restitution de la ligne 4 et voici ce que je propose: [κατὰ νόμον] ἱερόν, conformément à une loi sacrée, ou: [κατὰ λόγον] ἱερόν, conformément à un calcul sacré. On sait que les rois Arsacides, se considérant comme les successeurs des Séleucides, avaient adopté l'ère de cette dernière dynastie¹⁾. Si la restitution que nous proposons est juste, ils auraient invoqué en faveur de cette pratique une „loi sacrée“. Le mot ἱερός, souvent joint à νόμος, notamment dans des inscriptions d'Asie Mineure²⁾, est, dès le second siècle avant notre ère, une épithète banale.

A l'ère du roi s'ajoute, dans nos deux textes, une ère également connue, mais qu'il est assez difficile de désigner. Je l'appelle l'ère de la ville et je restitue dans le n. 1: [ἔτους ὡς ἡ πόλις ἄγει] = Λ και Ρ, dans le n. 2: [ὡς ἡ πόλις] = [Κ και] Ρ. Il me semble en effet que dans le n. 2 le Ι et le Ρ sont plus grands que les autres lettres et conviennent par conséquent à des chiffres, d'autant mieux que le chiffre 7 — nous le verrons tout à l'heure — est le bienvenu en cet endroit. Je distingue nettement les deux chiffres sur mes estampages. La copie de M. de Ricci les porte également; celle de G. Hirschfeld donne ce qui suit:

4 Ἱερον Α^ο και Π ? Ρ
 5
 6 νο . λ . οσ

Le premier rond que G. Hirschfeld a noté à la ligne 6 est certainement la boucle du rho. Quant à la barre qui le surmonte et qui se trouve également sur la copie de M. de Ricci, c'est, à mon avis, un trait de la ligne précédente. Je ne peux rien tirer des lettres que croyait voir

1) Si la lecture τερον avait été possible, j'aurais songé à πρό]τερον et proposé de restituer: ὡς ὁ βασιλεύς ἄγει καθὼς καὶ πρότερον, mais, encore une fois, l'iota me semble beaucoup plus probable que le tau.

2) Max Fränkel, *Die Inschriften von Pergamon*, I, no. 248, l. 3, 60; no. 246, l. 62. Cf. G. Cardinali, *Il Regno di Pergamo*, dans les *Studi di Storia antica*, V (1906), p. 269.

G. Hirschfeld soit avant, soit après le rho. La copie de M. de Ricci ne porte rien.

Cette seconde ère est, à n'en pas douter, l'ère des Arsacides, pour lui donner le nom communément adopté. On la retrouve souvent sur des tablettes cunéiformes babyloniennes, tantôt seule, tantôt à côté de l'ère des Séleucides; dans ce dernier cas l'ère des Arsacides est ordinairement citée la première ¹⁾.

L'ordre des deux ères n'est pas le même dans nos deux inscriptions. Dans le n. 1 l'ère des Arsacides est la première; elle est la seconde dans le n. 2. Par contre, ayant à citer une date antérieure — celle de l'entrée en fonctions du trésorier du gymnase grec de Babylone — le scribe qui a rédigé notre n. 1 emploie l'ère des Séleucides. Nous en concluons plus loin que l'ère des Séleucides, qui était l'ère royale, était restée en usage dans les actes de la colonie grecque.

II.

Il importait d'établir aussi rigoureusement que possible le texte des premières lignes de nos deux inscriptions, parce que c'est l'intitulé qui présente les plus grandes difficultés.

Sur la date il ne saurait y avoir de doute. L'année 202 SÆ correspond à l'année 109/8 av. J.-Ch.; l'année 191 SÆ à 120 av. J.-Ch. ²⁾.

Les deux années tombent dans le même règne — celui du roi parthe Arsakès IX (ou VII) Mithridate II, — qui s'étend d'environ 123 à environ 88 av. J.-Ch. ³⁾.

Les mêmes titres et surnoms sont donnés au roi dans nos deux textes, car cette partie de la restitution des deux intitulés peut être tenue pour certaine: *Βασιλεύοντος Μεγάλου Ἀρσάκου Ἐπιφανοῦς Φιλέλληγνος*. Dans l'inscription de Délos où M. Salomon Reinach a justement reconnu Mithridate II, le titre est différent:

Δορ ράτην τῶν πρώτων φίλων τοῦ
βασιλέως βασιλέων Μεγάλου Ἀρσάκου ⁴⁾.

Nous ne serons pas surpris de cette différence. Le titre *βασιλεὺς βασιλέων* est bien connu des Grecs et nous en avons d'autres exemples, mais quand ils emploient le verbe *βασιλεύοντος*, comme dans nos deux inscriptions, le génitif *βασιλέων* n'est plus de mise et ils le suppriment.

1) Pour ces tablettes, voyez plus bas.

2) J'adopte pour l'ère des Séleucides la même date que le P. X. Kugler, *Sternkunde und Sterndienst in Babel*, I (1907), p. 214. Cf. C. F. Lehmann, *Zur Arsakiden-Aera* dans les *Beiträge zur alten Geschichte*, V (1905), p. 128—130.

3) Voy. Warwick Wroth, *Catalogue of the Coins of Parthia* (British Museum), London, 1903, p. XXXII.

4) *Bulletin de correspondance hellénique*, VII (1883), p. 349 = W. Dittenberger, *Orientalis graeci inscriptiones selectae*, no. 430.

Pour les surnoms royaux, ni toutes les inscriptions ni toutes les monnaies ne les citent tous. Je me garderai d'établir trop de rapprochement entre les légendes des monnaies et nos textes épigraphiques: on sait combien, malgré les travaux récents de M. Warwick Wroth, le classement des monnaies arsacides reste incertain, mais on me permettra une seule observation.

Nous avons vu que dès l'année 120 les Grecs de Babylone inscrivent, parmi les surnoms de Mithridate II, celui de *Φιλέλλην*. Cela n'est pas pour nous surprendre et, si j'en crois le catalogue dressé par M. Wroth, d'autres rois parthes avant Mithridate II avaient porté ce surnom¹⁾. Il nous paraîtra plus étonnant que dans la longue série des monnaies de ce roi, pas une ne le renferme. Les légendes les plus complètes varient entre *βασιλέως Μεγάλου Ἀρσάκου Ἐπιφανοῦς* et *βασιλέως βασιλέων Μεγάλου Ἀρσάκου Ἐπιφανοῦς*. Le mot *Φιλέλληνος* ne se rencontre que sur quatre drachmes²⁾, dont la légende (*βασιλέως βασιλέων Ἀρσάκου Δικαίου Ἐνεργέτου καὶ Φιλέλλην[ος]*) et dont le type sont différents des type et légende représentés par un nombre si considérable d'exemplaires. Mr. Wroth lui-même ne peut s'empêcher de le remarquer et il me semble que l'attribution de ces quatre pièces à Mithridate II ne saurait être maintenue.

III.

L'intitulé nous réserve une autre difficulté, plus grave.

C'est la première fois qu'il est fait emploi de l'ère des Arsacides (A Æ) dans une inscription grecque³⁾ et — ce qui ajoute à l'intérêt, à la difficulté aussi — l'ère des Arsacides y est mentionnée concurremment avec l'ère des Séleucides (S Æ).

Nous avons dans le n. 2: 127 A Æ = 191 S Æ
 n. 1: 137 A Æ = 202 S Æ.

L'écart entre les deux ères n'est donc pas le même dans nos deux textes: 64 ans dans le n. 1, 65 ans dans le n. 2.

Le savant qui a fait des ères babyloniennes l'étude la plus approfondie, le R. P. Kugler, a posé dans son dernier ouvrage⁴⁾ les trois règles suivantes:

1. L'ère des Arsacides commence à la 65^e année de l'ère des Séleucides.
2. Toutes deux commencent au même mois, le 1^{er} Nisan.
3. L'ère des Séleucides commence au 1^{er} Nisan de l'année 311 av. J.-Chr.

1) Mithridate I (171—138), Artaban I (128—123). Warwick Wroth, *ouv. cité*, p. 12—15; p. 21.

2) *Ibid.* p. 35—36, nos. 117—120.

3) Je laisse de côté les monnaies arsacides portant le chiffre ΕΚΡ, où l'on a proposé de reconnaître la date d'après l'ère des Arsacides. Le classement de ces monnaies reste incertain. Voy. Wroth, *ibid.*, p. 21, note 3.

4) *Ouv. cité*, p. 214. Cf. du même auteur, *die Babylonische Mondrechnung*, 1900, p. 10, note 1.

Ainsi l'écart entre les deux ères est de 64 ans.

Ces règles sont fondées sur l'étude des textes cunéiformes à double date. Le nombre en est assez considérable, mais ils n'ont pas encore été réunis en une sorte de *corpus* qui nous rendrait les plus grands services. Je m'en tiens donc aux deux articles que leur a consacrés le P. J. N. Strassmaier dans la *Zeitschrift für Assyriologie*. Voici les seules exceptions que j'y aie trouvées aux règles formulées par le P. Kugler.

III (1888), p. 131, n. 4. Tablette de comptabilité de l'année 218 d'Arsakès roi des rois (= Mithridate II, 93 av. J.-Chr.). Le texte renferme les synchronismes suivants:

L. 4—5: le 10 du mois de Tebet an 152 (A Æ) qui est l'an 216 (S Æ).

L. 7—8: le 12 du mois de Duzu an 152 (A Æ) qui est l'an 217 (S Æ).

VIII (1893), p. 111. Le P. Strassmaier se borne à citer une série de doubles dates sans publier les tablettes auxquelles il les emprunte. Je note:

$$111 (A \text{ Æ}) = 174 (S \text{ Æ}).$$

$$130 (A \text{ Æ}) = 199 (S \text{ Æ}).$$

Il est fort possible qu'il y ait à faire valoir contre ces deux derniers rapprochements une faute de lecture ou simplement d'impression. Je l'admettrais d'autant plus volontiers que m'étant adressé au P. Kugler, dont l'obligeance égale la compétence, j'en ai reçu la réponse suivante: „Dans tous mes textes cunéiformes, à l'exception d'un seul, je trouve entre les deux ères la différence 64.“ Selon toute probabilité, la seule exception est fournie par le texte n. 4 que le P. Strassmaier a publié en 1888.

A cette exception s'en ajoute désormais une autre, celle que fournit l'inscription grecque publiée plus haut sous le n. 1.

Il y aurait quelque imprudence à vouloir tirer une conclusion de ces deux textes, d'origine différente. Le P. Strassmaier concluait „avec sûreté“ de la tablette n. 4 que les deux ères des Séleucides et des Arsacides ne commençaient pas au même mois. L'année séleucide commençait en Nisan (mars-avril); l'année arsacide en Tišri (septembre-octobre). Il expliquait ainsi que l'écart entre les deux ères fût de 65 ans pour le semestre Nisan-Tišri, de 64 pour le semestre Tišri-Nisan. Le P. Kugler ne se laisse pas ébranler par ce texte unique. Il admet que l'ère des Arsacides et l'ère des Séleucides, à Babylone, commencent au même mois le 1^{er} Nisan 247 et 311 av. J.-Chr.¹⁾

Il ne me convient pas de me prononcer entre les deux savants assyriologues, mais il me reste à expliquer comment dans nos deux textes grecs l'écart entre les deux ères n'est pas le même. Peut-être faut-il prendre en considération l'origine des Grecs qui ont gravé ces inscriptions. Ce sont, à n'en pas douter, des colons macédoniens qui ont fondé à Babylone, soit au temps d'Ale-

1) Le 1^{er} Nisan 311 correspond au 2 avril d'après Mahler, *Zur Chronologie der Babylonier*, p. 16.

xandre, soit au temps des Séleucides, le gymnase dont nous allons enfin parler. Or l'année macédonienne commence en automne, c'est à dire au mois babylonien de Tisri. Est-il surprenant que nos Grecs aient fait commencer l'année arsacide au mois où commençait l'année de leur patrie? Ils ne pouvaient prendre cette liberté avec l'ère séleucide qui fut dès le début l'ère royale et que les Arsacides eux-mêmes avaient adoptée: ils l'ont prise avec l'ère arsacide, ère secondaire en quelque sorte.

Si cette hypothèse, qui est venue également à l'esprit du P. Kugler, est juste, il en résulterait que notre n. 1 a été gravé dans le semestre Nisan-Tisri, notre n. 2 dans le semestre Tisri-Nisan. Pour notre n. 1, nous savons qu'il n'a pu être gravé qu'à la fin d'une année scolaire: l'année scolaire du gymnase de Babylone prenait donc fin, au deuxième siècle avant notre ère, dans l'un des mois d'été¹⁾.

IV.

Il est temps d'aborder enfin l'inscription même dont nous n'avons étudié que l'intitulé. Tout le reste est plus facile et nous sommes désormais sur un terrain plus solide.

En deux mots l'inscription contient le palmarès de la distribution des prix du gymnase grec de Babylone en l'an 109 av. J.-Chr.

L'établissement du texte ne présente pas de difficultés. Je justifierai en quelques mots les restitutions proposées, non sans rappeler une règle commune à presque toutes les inscriptions de l'Extrême-Orient grec: à chaque ligne commence d'ordinaire un mot, d'où il résulte que les lignes sont assez fréquemment de longueur inégale.

L. 5. — Ὀλωι ι[ῶι ἐνιαυτῶι]. Cf. Ch. Michel, *Recueil*, n. 899: liste de vainqueurs dans les concours du gymnase de Samos. Nous y voyons qu'à Samos des concours avaient lieu tous les mois, parfois tous les deux mois seulement. Régulièrement, quand la caisse du gymnase était en mesure de fournir l'argent des prix ou qu'un généreux donateur les prenait à sa charge, les concours avaient lieu tous les mois. Ils étaient sans doute aussi fréquents à Babylone, mais il n'y avait qu'une distribution de prix, comme dans nos lycées et collèges de France: le vainqueur final était celui qui avait remporté le plus grand nombre de victoires dans l'année, nous dirions aujourd'hui: celui qui avait obtenu le plus grand nombre de points. Si les listes de Samos étaient complètes, nous pourrions dresser une liste analogue à celle de Babylone: Ζώϊλος Ζωΐλον y figurerait certainement avec deux prix (δολίχῳι et σταδίῳι)²⁾.

1) La fête et le concours des *Ἰαριστήρια*, à Babylone, avaient lieu, semble-t-il, dans la même saison, au mois Hyperbérétaios, le douzième de l'année macédonienne (août-septembre). Voy. Dittenberger, *Or. gr. inscr. select.*, no. 253.

2) Ailleurs, au gymnase de Géla, par exemple, on décernait sous forme de couronnes ce que nous appelons des prix d'excellence (*Inscr. gr.*, XIV, no. 256): la liste des éphèbes couronnés comprend douze noms, probablement un par mois.

Aussi bien nous ignorons si le gymnase de Babylone distribuait des prix tous les ans. Nous allons voir qu'il avait son trésorier (*ταμίης*), mais nous apprendrons en même temps qu'en 109 av. J.-Ch. ce fut un particulier, un ancien trésorier qui fournit l'argent des prix.

L. 6—7. --- Δι[ογένου τοῦ] Ἀρτεμιδώρου. Le nom du trésorier est tout à fait incertain. Il reste quelques millimètres de la partie inférieure de l'iota, puis dans la cassure même quelques traces de la troisième lettre. J'ai restitué Δι[ογένου] pour avoir l'occasion de rappeler le nom du philosophe stoïcien bien connu, Diogènes fils d'Artémidoros, surnommé le Babylorien. Le philosophe n'était pas originaire de Babylone, mais de Séleucie du Tigre. On sait qu'il mourut à l'âge de 88 ans, probablement vers le milieu du deuxième siècle. Ce serait abuser des hypothèses que de reconnaître son petit-fils dans le trésorier du gymnase de Babylone en l'année 120 av. J.-Ch.¹⁾

L. 7. — Ὁ γενόμενος ταμίης pour τοῦ γενομένου ταμίου. La faute est singulière et je ne puis l'expliquer que de la façon suivante. La minute remise au lapicide ne portait pas dans le contexte la mention de la charge remplie onze ans plus tôt par Diogènes: la mention fut sans doute ajoutée en note, en glose et le lapicide, plus étourdi qu'ignorant, introduisit la note sans prendre la peine de l'accorder avec le contexte. Sa faute, encore une fois, est trop grossière pour que nous l'imputions à l'ignorance de la syntaxe la plus élémentaire.

Pour en finir avec les irrégularités, notons à la l. 12 les formes *ὀπόλοι* pour *ὄπλοι* et *Καστυρίδης* pour *Καστορίδης*. Je ne vois dans les deux cas qu'une faute de prononciation. Sans prétendre que tous les Grecs de Babylone prononçassent *ὀπολον* au lieu d'*ὄπλον*, j'admets que l'insertion d'une voyelle entre une consonne forte et une liquide n'a rien de surprenant. *ὀπολον* est une prononciation incorrecte, mais ce n'est pas une faute du lapicide.

Καστυρίδης n'est pas plus connu que *Καστορίδης*. Nous ignorons comment nos Grecs de Babylone prononçaient l'upsilon de *Καστυρίδης* et je me bornerai à rappeler que le nom du roi parthe Orodès (en babylonien Ourouda) est tantôt écrit *Ὁρώδης*, tantôt *Υρώδης*, sur les monnaies et dans les historiens grecs²⁾.

Nous ne serons pas surpris de voir un ancien fonctionnaire du gymnase prendre à sa charge les prix à décerner aux vainqueurs. Dans tous

1) Sur le philosophe Diogène, je me borne à renvoyer à l'intéressant mémoire de Victor Chapot, *Les destinées de l'hellénisme au-delà de l'Euphrate*, Paris, 1904, p. 35—36 (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, tome LXIII).

2) Pour les monnaies d'Orodès I (57—38) avec la légende *Υρώδου*, voy. Warwick Wroth, *ouv. cit.*, p. 96, nos. 245 et suiv. Il est vrai que l'attribution à Orodès I est incertaine, *ibid.*, p. XXXVI.

les pays et colonies grecs, à toute époque, la générosité des riches particuliers a répondu aux espérances de leurs concitoyens. Les exemples épigraphiques ne nous manquent pas et nous en avons même à Babylone. En l'an 165 sous le règne d'Antiochus Épiphanes, un certain Philippos fils de Dia . . . fit une donation à l'occasion du concours des *Χαριστήρια* qui se célébraient à la fin du mois Hyperbérétaios, c'est à dire à la fin de l'année macédonienne. Tout comme Diogénès, Philippos avait rempli antérieurement, deux ans auparavant, en 167, quelque charge municipale ou autre, et mention en est faite de la même manière dans l'inscription qui nous fournit ces renseignements ¹⁾.

Les exemples sont nombreux en dehors de Babylone. Ici c'est un ancien épimélète du gymnase qui donne les prix dans les concours des Hérakleia ²⁾. Là c'est un gymnasiarque en fonctions qui les offre aux *νέοι* ³⁾. A Priène l'énumération des libéralités de Zosimos et de tous les services qu'il a rendus pendant qu'il était gymnasiarque des *νέοι* remplit une centaine de lignes d'un décret verbeux : prix ordinaires, prix extraordinaires, *ἀθλα*, *ἑπαθλα*, Zosimos a tout offert sans compter. La cité se laisse aller à des effusions de reconnaissance banale ⁴⁾. N'est-il pas évident qu'elle s'inspirait, à Priène comme ailleurs, des ressources bien connues et des bonnes dispositions présumées de ceux qu'elle appelait à ces onéreuses fonctions ?

V

Le gymnase de Babylone comptait deux classes : celle des *ἔφηβοι* et celle des *νέοι*.

Elles sont nommées dans l'ordre que nous venons de dire ; les plus jeunes, c'est à dire les *ἔφηβοι*, sont nommés les premiers ⁵⁾.

Il n'y a pas lieu de se demander à quel âge correspondent ces classes, ni quelles étaient les limites d'âge. Ce sont questions insolubles, pour Babylone comme pour beaucoup de cités grecques.

Le programme des exercices était le même pour les deux classes. Nous l'avons conservé en entier ; je le cite en le rapprochant du programme du gymnase de Samos.

Babylone.

Samos.

I Τόξοι.

I Καταπέλτη.

II Ἀζοντίοι.

II Ἀζοντίοι.

III Τόξοι.

1) Dittenberger, *Or. gr. inser. select.*, no. 253 et note 9.

2) Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, no. 896 (Chalcis).

3) *Ibid.*, no. 906 (Tralles) = Dittenberger, *Sylloge* ², no. 674.

4) Hiller von Gaertingen, *Inscriften von Priene*, no. 112, p. 103.

5) Sur les collèges des éphèbes en dehors d'Athènes, voy. le mémoire déjà ancien de Max. Collignon, *Quid de collegiis ephedorum apud Graecos, exceptu Attica, ex titulis epigraphicis commentari liceat*, Paris, 1877. — Pour les *νέοι*, voy. les observations de Dittenberger, ad *Syll.* ², no. 384, note 2.

Babylone.	Samos.
III Ὀπίλοι κοίλοι ¹⁾ .	IV Ὀπλομαχίαι.
IV Θυρεῶι.	V Θυρεαμαχίαι.
V Δολίχοι.	VI Δολίχοι.
VI Σταδίοι.	VII Σταδίοι.

Le programme de Samos ne compte qu'un exercice de plus: le manie-
ment de la catapulte (*καταπέλτης*). Pour le reste, il ne diffère pas de
celui de Babylone et l'ordre est le même, à une interversion près. La
course longue et la course du stade y sont nommées en dernier lieu: ce
sont les exercices les plus brillants, les victoires les plus enviées, dans toute
cité grecque, d'Olympie à Samos et à Babylone.

En somme l'inscription du gymnase de Babylone fera bonne figure
parmi les inscriptions grecques de l'Extrême-Orient grec. C'est un nou-
veau témoignage de la vitalité de cette colonie que nous connaissons mal.
En 1869, un archéologue qui excellait à poser des questions, à deviner
de nouveaux sujets d'étude, à tracer des plans souvent ambitieux et parfois
trompeurs, Albert Dumont, écrivait: „La colonie grecque de Babylone peut
faire aujourd'hui l'objet d'une intéressante monographie. Les terres cuites,
les médailles et d'autres monuments archéologiques offrent un ample sujet
d'études. Il n'est pas besoin de rappeler qu'un pareil travail devrait tenir
grand compte des écrivains grecs, auteurs de *Βαβυλωνιακά*; il serait im-
portant aussi d'étudier la suite des traditions helléniques relatives à la
Babylonie, depuis la pièce d'Aristophane intitulée *οἱ Βαβυλώνιοι*²⁾“⁴. Il
eût fait pauvre moisson, celui qui, sur les conseils du maître, eût choisi
ce champ il y a une quarantaine d'années! La gerbe serait aujourd'hui
plus fournie, on y compterait quelques beaux épis, mais le moment n'est
pas venu d'une étude d'ensemble. Si je voulais à mon tour exprimer un
voeu, je souhaiterais plus simplement qu'un épigraphiste prit la peine de
réunir une *Prosopographia graeca* de l'Extrême-Orient. La liste ne serait
pas très longue, mais comme plusieurs de ces noms peuvent être datés
avec certitude, elle fournirait une base solide aux recherches futures.

Enfin ne quittons pas les Grecs de Babylone sans rappeler à leur
honneur qu'ils avaient gardé d'autres goûts que celui des exercices athlé-
tiques et des prouesses sportives: le goût de la philosophie, le goût du
théâtre et de la poésie³⁾. Ils avaient même fait école et les rois Parthes

1) Par ὄπιλον κοίλον il faut entendre l'ἀσπίς, qui est opposé ici au bouclier long
θυρεός. Cf. Diod. Sic. XV, 44: οἱ πρότερον ἀπὸ τῶν ἀσπίδων ὀπίλιται καλούμενοι...

2) L'article d'Albert Dumont, paru d'abord dans la *Revue Archéologique*, a été
réimprimé en 1892 dans ses *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie*, p. 134 suiv. Les
lignes que j'ai citées sont empruntées à la p. 140, note I.

3) C'est pour les besoins de sa cause que Tite Live fait dire au consul Manlius
en 189 (XXXVIII, 17, 11): *Macedones qui Alexandriam in Aegypto, qui Seleuciam*

méritoient à leur façon le surnom de *Φιλέλληρ* dont ils se paraient¹⁾. N'est-ce pas au milieu d'une représentation des *Bacchantes* d'Euripide que fut jetée aux pieds d'Orodès I la tête de Crassus, en 53 av. J.-Ch.? On sait le parti que sut tirer de cet épisode dramatique l'acteur Jason de Tralles²⁾.

VI

La troisième inscription inédite de Babylone me retiendra peu longtemps. Ce n'est qu'une inscription funéraire, mais elle n'est pas sans présenter quelque intérêt.

N. 3. — A Paris, dans le commerce. Fragment d'un disque circulaire en terre cuite très dure. Diamètre: 0.165. Epaisseur maxima: 0.015. Les deux lignes de l'inscription sont au centre. Caractères grées; hauteur variable, de 0.005 à 0.01.

Ἀριστέας ὦι ἄλλο ὄνομα
Ἀρδυβήλ Τέϊος.

Les Grecs de l'Extrême-Orient grec ont toujours été très embarrassés pour graver leurs inscriptions. Le pays ne leur fournissant ni marbre, ni pierre, ils prenaient tous les débris et déchets qui leur tombaient sous la main. La dédicace du théâtre grec de Babylone, par exemple, est gravée sur un fragment d'albâtre³⁾; l'acte d'affranchissement de Suse, que j'ai présenté l'an dernier à l'Académie des Inscriptions⁴⁾ et que je publierai prochainement dans la *Revue de Philologie*, se lit sur un débris de marbre de Paros. La présente épitaphe est tracée sur le couvercle d'une jarre: peut-être le couvercle était-il déjà brisé et jeté au rebut quand on eut l'idée d'y inscrire le nom d'Aristéas et de le placer sur sa tombe.

Aristéas était un Ionien de Téos. On notera la forme de l'ethnique, *Τέϊος* au lieu de *Τήϊος* qui est l'orthographe consacrée par les monnaies et les inscriptions. Notre épitaphe n'est peut-être pas antérieure au premier siècle avant l'ère chrétienne et une faute d'orthographe n'aurait rien de surprenant à pareille époque, en pareil lieu.

Aristéas avait deux noms. D'ordinaire le second nom est introduit par la formule *ὁ καὶ* ou par les participes *ὁ χρηματίζων*, *ὁ επικληθεὶς*⁵⁾. Ici la formule est nouvelle: *ὦι ἄλλο ὄνομα*, qui a pour autre nom...

ac Babyloniam quique alias sparsas per orbem terrarum colonias habent, in Syros, Parthos, Aegyptios degenerarunt.

1) Sur ce surnom, voy. A. von Gutschmid, *Ueber die Beinamen der hellenistischen Könige* dans ses *Kleine Schriften*, IV (1893), p. 115.

2) Plutarque, *Crassus*, 33. Cf. Polyen, VII, 41. Plutarque et à sa suite Polyen nomment le roi *Υρόδης* et non *Όρόδης*.

3) *Mitt. der deutschen Orient-Gesellschaft zu Berlin*, no. 22, 1904. p. 6.

4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1908. p. 496.

5) Voy. Dittenberger, *SIG²*, no. 783, note 3. Cf. *Bull. de Corr. hellen.*, VIII (1884), p. 489.

Le second nom d'Aristéas est un nom babylonien: Ardu-Bel (ou Arad-Bel) signifie „serviteur du dieu Bel“ et se rencontre à toutes les époques de l'histoire babylonienne. Le P. Scheil, que j'ai consulté à ce sujet, veut bien me dire que sous Cyrus, par exemple, un scribe de ce nom figure dans les contrats 281, 301, 307, 318, 328, 339, 349, 368, 183, et que des témoins portent le même nom dans les nos. 345, 231, 350 etc.¹⁾. Qu'Aristéas, établi à Babylone, ait trouvé avantage à revêtir en quelque sorte un nom babylonien, nous n'en sommes pas surpris, mais comment ce nom lui avait-il été octroyé, en vertu de quel acte lui était-il reconnu? Nous l'ignorons absolument. Peut-être quelque assyriologue de loisir voudrait-il bien rechercher si des tablettes babyloniennes fournissent déjà quelque exemple de pareille dittonymie. Elles livreraient à coup sur plus d'un nom grec, comme cet *L'-ra-ak-li-di-e* (= *Ἡρακλειδης*) que je trouve dans un article déjà cité du P. Strassmaier²⁾, et contribueraient à cette *Prosopographia graeca* que je souhaitais plus haut³⁾.

Paris.

1) Cf. Strassmaier, *Babylonische Texte*, VII. — Faut-il reconnaître le mot babylonien Ardu- et même le nom Ardu-Bel dans le nom *Ἀρδιβερος* que porte au V^e siècle un habitant d'Halicarnasse (SIG³, no. 11, l. 70, 77, 104)? L'inscription renferme, en outre des noms cariens et des noms grecs, des noms d'origine étrangère: *Ἡρακλις*, par exemple, qui est égyptien (Hérodote, II, 143). Un nom d'origine babylonienne ne serait pas surprenant.

2) *Zeitschrift für Assyriologie*, III (1888), p. 131, no. 3. La tablette est de l'an 209 SÆ = 102 av. J.-Ch.

3) On se garderait d'oublier, dans la liste des Grecs de Babylone, *Ἀρόμων Φαροδύμου Βαβυλωνίως*, proxène de la ville d'Andros, IG, XII, V, no. 715.

